

Tourisme

Un territoire peu touristique mais à potentiel de développement

Le tourisme est peu présent en Centre France. Il ne génère en effet que 2,8 % de l'emploi du territoire. Le manque d'attractivité touristique du territoire est en partie liée à sa situation géographique, loin des massifs de haute montagne et du littoral, et à l'absence de grandes villes. De plus, la faible desserte en réseau de transport lui est défavorable. Il a toutefois plusieurs atouts, comme son patrimoine historique et culturel, un parc d'attractions majeur, quelques stations thermales et le potentiel du tourisme vert. La clientèle professionnelle est proportionnellement plus importante qu'ailleurs, ce qui découle surtout de la faible fréquentation touristique d'agrément. Les difficultés d'accès au territoire et le peu de sites à fort rayonnement expliquent la faible part de touristes étrangers. En effet, quatre touristes sur cinq sont des résidents français. Les autres viennent surtout d'Europe, en particulier de Belgique. Dans certaines parties comme le Morvan, les résidences secondaires sont assez nombreuses.

Charles-Julien Giraud, Insee

Le secteur touristique pèse peu dans l'emploi du Centre France

En 2014, le secteur touristique génère 16 700 emplois en moyenne mensuelle en Centre France, soit 13 300 postes à temps plein. Cela représente 2,8 % des emplois de la zone, alors que la moyenne nationale est de 4,0 %. Si le tourisme occupait la même part sur ce territoire qu'au niveau national, il représenterait 5 000 postes à temps plein de plus.

Le poids du tourisme est le plus fort dans l'Allier (3,6 % des emplois) grâce à la présence du parc zoologique et d'attractions « Le PAL » et de trois stations thermales. Au total, cela représente 4 100 emplois dans ce département, soit seulement 20 % de moins que dans la Saône-et-Loire pourtant beaucoup plus peuplée.

La saisonnalité est la plus forte dans l'Allier. C'est le seul département du Centre France où la différence entre la haute saison et la basse saison est plus marquée que la moyenne provinciale. En effet, le PAL n'est ouvert que de début avril à fin septembre.

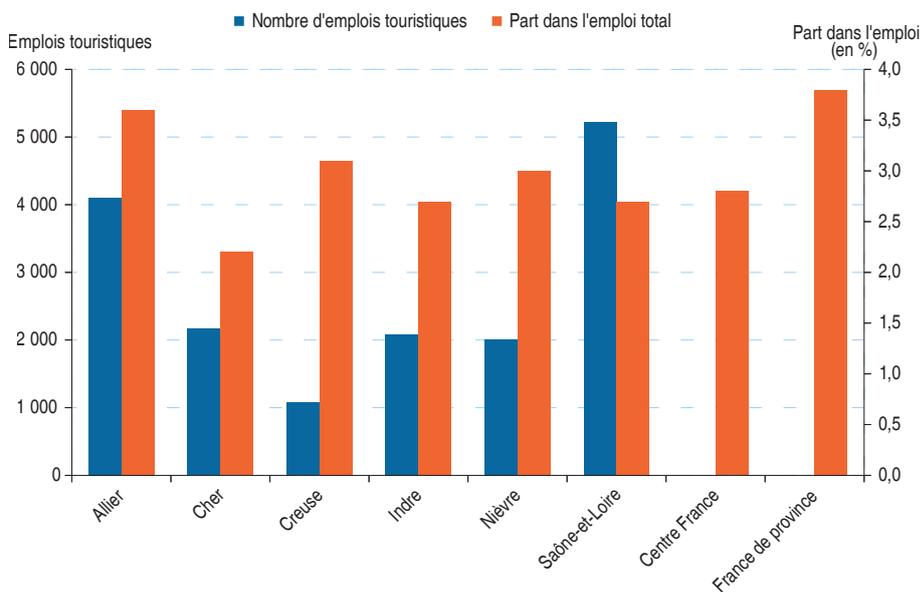
À l'opposé, le Cher est le département de la zone où la part de l'emploi due au tourisme est la plus faible, en moyenne comme en haute saison.

L'hébergement et la restauration sont peu développés

En 2017, le secteur de l'hébergement et de la restauration représente 2,5 % de l'activité totale du Centre France (figure 2), soit 590 millions d'euros de

1 Une activité touristique peu développée en Centre France

Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi total, en 2014



Sources : Insee, Dads 2014 fichier postes au lieu de travail, ACOSS 2014

richesse dégagée. La Saône-et-Loire est le premier contributeur devant l'Allier. À eux deux, ces départements génèrent 57 % de la richesse dégagée en Centre France en 2017. La Creuse ne participe qu'à hauteur de 4 %. Le Centre France dans son ensemble pèse 1,5 % de la richesse dégagée par le secteur au niveau national, alors qu'il représente 2,5 % des emplois.

Par définition, tous les emplois dans l'hébergement sont considérés comme

touristiques. Ils représentent environ 30 % de l'ensemble des emplois touristiques dans chaque département, ce qui est proche de la moyenne de province. Par ailleurs, en Centre France, 18 % des emplois de la restauration et des cafés sont liés au tourisme, soit 14 points de moins qu'en France de province. En particulier, dans la Creuse, 12 % seulement des emplois de la restauration sont générés par le tourisme.

Une clientèle majoritairement d'affaires

En 2018, le parc hôtelier du Centre France est constitué de 560 hôtels. Ces derniers offrent 25 chambres en moyenne par établissement, une taille inférieure à la moyenne provinciale (32 chambres). Le nombre d'hôtels a progressé de 3 % en 5 ans, un rythme deux fois plus faible que celui de l'ensemble de la province. Avec près de 4 millions de nuitées enregistrées en 2017 dans les hôtels du Centre France, la fréquentation est en légère progression par rapport à 2010 (+ 2 %). Cette hausse est nettement plus faible qu'en France de province (+ 10 %).

Les hôtels du territoire sont davantage fréquentés par une clientèle d'affaires, qui compte pour 53 % des nuitées, contre 48 % en France métropolitaine. Dans le Cher, l'Indre et la Nièvre, six nuitées sur dix sont d'ordre professionnel. Cette part est plus forte dans les villes (figure 3).

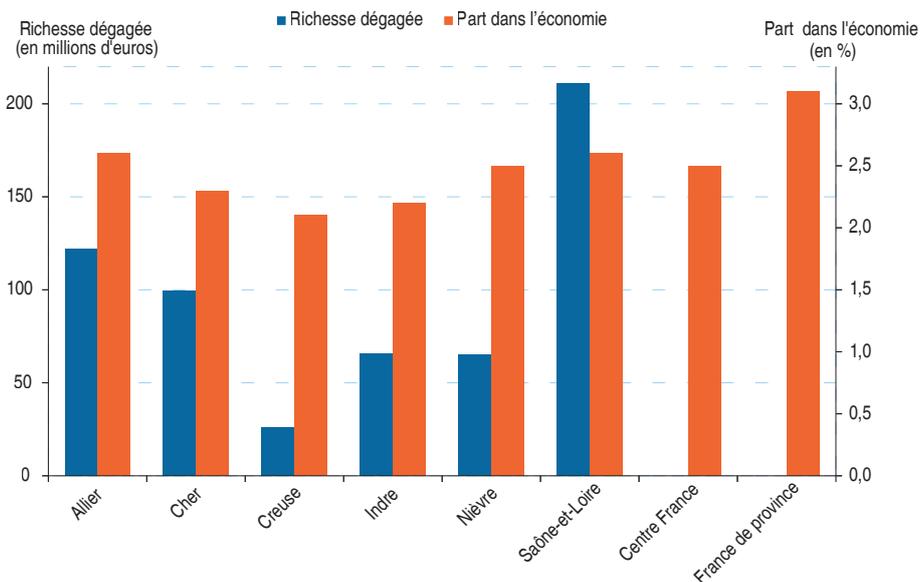
La clientèle résidant à l'étranger est très peu présente en Centre France, territoire éloigné des frontières et des aéroports internationaux. Elle génère ainsi 19 % des nuitées, contre 36 % en France métropolitaine. Elle est avant tout européenne, bien plus qu'au plan national. En 2017, un touriste venant de l'étranger sur cinq réside en Belgique. Ils représentent 140 000 nuitées et fréquentent surtout la Saône-et-Loire et la Nièvre. Environ 100 000 touristes viennent d'Allemagne, des Pays-Bas ou des îles Britanniques. Ces derniers sont les meilleurs clients de la Creuse (une nuitée étrangère sur quatre), d'autant qu'ils sont nombreux à y posséder une résidence secondaire. Les Américains sont peu attirés par le Centre France, alors que les États-Unis sont la deuxième provenance des touristes étrangers à visiter l'hexagone, après la Grande-Bretagne.

La Saône-et-Loire connaît un certain succès auprès de la clientèle originaire de Chine, attirée par l'œnotourisme. À l'automne, elle est la provenance étrangère la plus représentée dans les vignobles bourguignons.

La durée moyenne de séjour est 20 % plus courte en Centre France qu'en France métropolitaine. En particulier, les touristes résidant à l'étranger n'y passent que 1,3 nuit en moyenne, contre 2,1 nuits dans l'ensemble du pays. L'Allier s'en sort mieux grâce au thermalisme, qui nécessite des séjours longs, le plus souvent de deux ou trois semaines.

2 La Saône-et-Loire leader en hébergement-restauration

Richesse dégagée par l'hébergement-restauration et part dans l'ensemble de l'économie, en 2017



Source : Insee, Fichier économique enrichi (FEE) 2017

Un patrimoine riche mais à faible rayonnement international

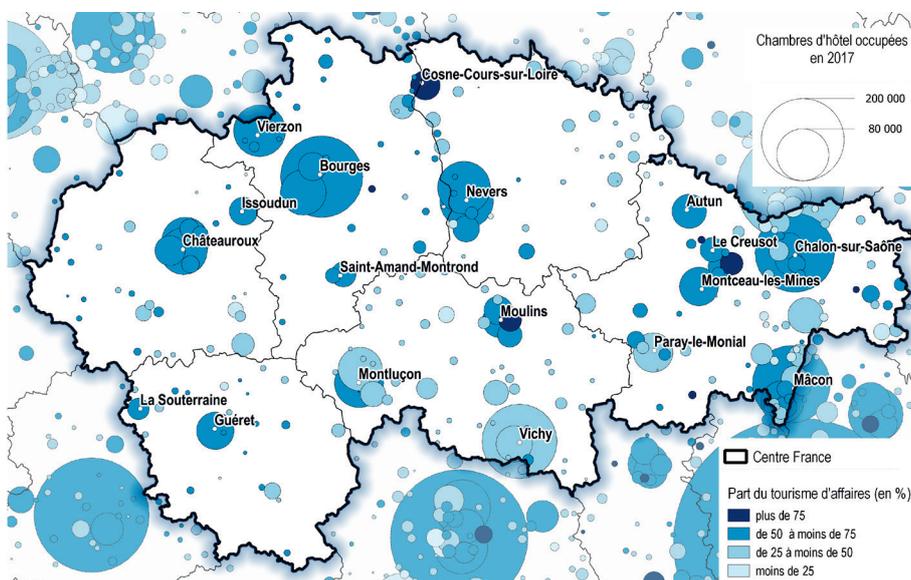
Chaque département du Centre France possède un patrimoine culturel et naturel apte au développement touristique. Néanmoins peu de sites ont le rayonnement nécessaire pour en faire des destinations de premier rang.

Parmi les principaux ambassadeurs du territoire figure le PAL, quatrième parc de France avec 600 000 entrées annuelles. La cathédrale Saint-Étienne

de Bourges, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, accueille entre 500 000 et 600 000 personnes par an. Le circuit automobile de Magny-Cours, même en l'absence de Grand Prix de France de Formule 1, continue d'attirer 300 000 amateurs de sports mécaniques chaque année. Près de 270 000 personnes ont visité le musée de l'abbaye de Cluny en 2015. Les Grands sites de France de Solutré-Pouilly Vergisson, en Saône-et-Loire, accueillent 200 000 personnes par an. Ceux de Bibracte-Mont Beuvray, entre Nièvre et Saône-et-Loire,

3 Peu de nuitées d'hôtel dans le territoire

Nombre de nuitées d'hôtel par commune et part du tourisme d'affaires en 2017



Source : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires régionaux

sont tournés vers l'archéologie et enregistrent une fréquentation annuelle de 80 000 touristes. Enfin, l'attractivité du vignoble bourguignon, dont une partie est située dans le nord de la Saône-et-Loire, bénéficie du classement au patrimoine mondial de l'Unesco des Climats du vignoble de Bourgogne, parcelles de vignes qui se distinguent par leurs conditions naturelles spécifiques (géologie, exposition, cépage...).

L'Indre est le département de la zone le plus orienté vers le tourisme patrimonial et culturel (Valençay, Gargilès-Dampierre, Châteauroux, Azay-le-Ferron...). Sur 100 emplois touristiques, 11 y sont consacrés, moitié plus qu'en France de province. Ce type de tourisme emploie 1 400 personnes en Centre France.

Le thermalisme, un socle de développement

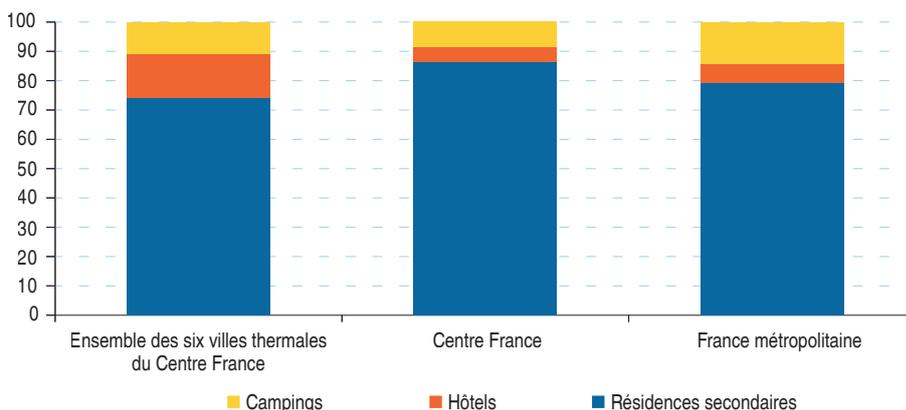
Six stations de cure thermique se situent en Centre France : Bourbon-l'Archambault, Nérès-les-Bains et Vichy dans l'Allier, Évaux-les-Bains dans la Creuse, Saint-Honoré-les-Bains dans la Nièvre et Bourbon-Lancy en Saône-et-Loire. Vichy concentre les trois quarts des chambres d'hôtel de cet ensemble. Chaque station propose des services complémentaires comme l'hôtellerie (figure 4), la restauration et des activités récréatives. En particulier les communes thermales bénéficient d'un casino (Vichy en a deux). Ils constituent une manne financière de premier rang pour la commune d'implantation. Cet ensemble d'équipements supplémentaires attirent de surcroît des touristes non curistes.

Plus de résidences secondaires dans le Morvan

Malgré le faible coût de l'immobilier, la part des résidences secondaires dans le parc de logements du Centre France (9,4 % en 2015) n'est pas beaucoup plus élevée que la moyenne métropolitaine (8,9 %). Elle est en revanche plus forte dans le sud de la Creuse et le Parc naturel régional du Morvan (figure 5). Dans cette partie de la Nièvre, l'emploi touristique représente 7,6 % de l'emploi total, contre 3,0 % sur l'ensemble du département. Le Clunisois est aussi riche en résidences secondaires. Dans l'Allier, au contraire, la part de résidences secondaires est de 6,6 %. ■

4 L'hôtellerie profite de l'attractivité des stations thermales du Centre France

Structure de la capacité d'accueil touristique (en %)

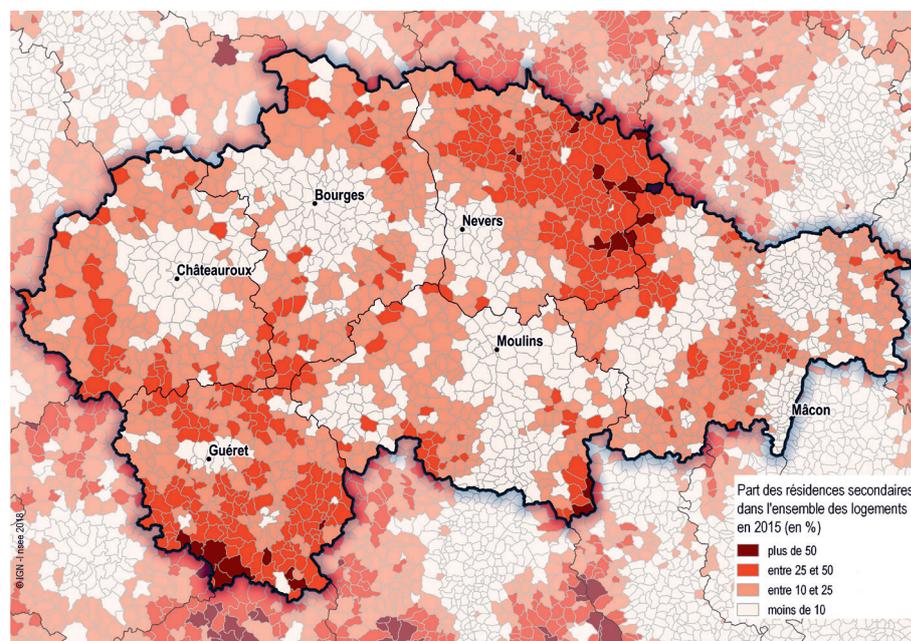


Note de lecture : la capacité d'accueil se définit en nombre de places d'hébergement selon la convention de calcul détaillée dans l'encadré Définitions.

Sources : Insee, Recensement de la population 2015 exploitation principale, pôle de compétence tourisme données 2018

5 Jusqu'à 50 % de résidences secondaires sur le plateau de Millevaches et dans le Morvan

Part des résidences secondaires parmi les logements des communes



Source : Insee, Recensement de la population 2015

Définitions

La capacité d'accueil se définit en nombre de places d'hébergement (lits touristiques), selon la convention de calcul suivante :

- capacité en hôtellerie (classée ou non) : nombre de chambres x 2 ;
- capacité en résidences secondaires : nombre de résidences secondaires x 5 ;
- capacité en hôtellerie de plein air (classée ou non) : nombre d'emplacements x 3.

Pour en savoir plus

- « Un important parc hôtelier à l'activité très saisonnière », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 38, septembre 2018
- « Dépenses touristiques : 6,3 % du PIB régional », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 28, février 2018
- « Le tourisme en Nouvelle-Aquitaine : 14 milliards d'euros pour l'économie locale », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 49, décembre 2017
- « L'emploi lié à la présence de touristes en Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Dossier Bourgogne-Franche-Comté* n° 6, octobre 2017